Point de situation à la Commission des sports du Conseil municipal

M-1247 : «Réalisons deux nouveaux terrains homologués dont un synthétique sur le site des Evaux pour la pratique du rugby».

Département de la culture et du sport (DCS)
Ville de Genève

Mars 2017

Rugby en Ville de Genève

Le centre sportif de Vessy a la particularité d'accueillir un terrain de rugby et de football américain de compétition sur 1 terrain spécifique en gazon naturel. Ce terrain est occupé actuellement 28h30 par semaine alors que l'on considère que l'utilisation maximale d'un terrain en gazon est de 18h00 par semaine pour le maintenir en bon état. Près de 600 joueurs et joueuses (rugby et football américain) par semaine.

Le terrain de rugby est donc clairement surutilisé et malgré les efforts du service des sports en terme d'entretien, est st en très mauvais état, avec pour conséquence un risque de de blessure important. Etant régulièrement fermé pour impraticabilité, les sportives et les sportifs qui l'utilisent sont las de voir leurs entraînements et/ou leurs matches annulés pour des raisons météorologiques.

Aussi, le Département de la culture et du sport a été auditionné par la Commission des sports du Conseil municipal sur la Motion 1106 concernant cette problématique. Cette motion, encore en traitement à la Commission des sports (ou en attente du dépôt du rapport pour traitement en séance plénière) demande au Conseil administratif: « le dépôt d'une proposition pour un crédit de réalisation d'un nouveau terrain synthétique homologué à Vessy, pour le rugby et le football américain, avant la fin de l'année 2014 »; ainsi que « la rénovation complète du terrain actuel ».

Concernant la réalisation d'un nouveau terrain : celui-ci ne sera pas envisageable sur les centres sportifs relevant de la compétence de la Ville de Genève. Néanmoins, est prévue la transformation du terrain actuel en terrain synthétique homologué pour le rugby et le football américain. Cette transformation permettra de doubler les heures d'utilisation et d'augmenter ainsi son utilisation. Cet objet figure au 12ème Plan financier d'investissement, dans les projets actifs (n° 050.047.12) pour un montant de 1.8 millions de francs. La PR est en cours de finalisation et prévoit un montant de 2'485'000 francs pour cette réalisation qui pourra intervenir en 2018. Le surcoût par rapport aux 1,8 millions projetés est dû d'une part aux dimensions du terrain (11'000 m2 contre 8'000 m2 pour un terrain de football), et d'autre part, à la nécessité après étude d'installer un réseau de drainage (sensibilité du site qui est la zone d'alimentation de la nappe du Genevois).

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux déjà entrepris pour les transformations de nombreux terrains durant la législature précédente, et qui sont encore en cours. Pour rappel, 8 terrains ont déjà été rénovés depuis 2011 sur les sites du Bois-des-Frères, de Richemont, de Frontenex, de Vessy, du Bout-du-Monde et de Varembé/ Trembley.

M-1247 : «Réalisons deux nouveaux terrains homologués dont un synthétique sur le site des Evaux pour la pratique du rugby»

Concernant la Motion M-1247, demandant au Conseil administrative « le dépôt d'une proposition pour un crédit de réalisation sur le site des Evaux d'un nouveau terrain synthétique et d'un nouveau terrain en gazon homologués pour la pratique du rugby », le Département de la culture et du sport invite la Commission des sports, dans un premier temps, à examiner cette possibilité avec le Conseil de fondation des Evaux. Ce dernier sera plus à même de présenter les possibilités de réalisation d'un tel projet d'une part, et d'autre part, de déterminer, en cas de faisabilité, un mode de financement paritaire éventuel. En tous les cas, la Ville de Genève, au vu de la limite du seuil d'investissement défini par le Conseil municipal, ne pourra envisager seule, et en tous les cas pas sur son budget de fonctionnement, le financement d'une telle réalisation.